

Le Sommet jeunesse « À nous de le protéger » met en lumière des pistes pour améliorer l'éducation sur l'État de droit au Canada

17 juillet 2026 — Dans la foulée de la première phase de la campagne « À nous de le protéger », la coalition des ordres professionnels du droit à l'origine de cette initiative a organisé, le 23 juin dernier, le Sommet jeunesse « À nous de le protéger ».

Ce sommet a réuni plus de 70 participants — acteurs du secteur de l'éducation, représentants des milieux juridiques et d'autres organismes communautaires — afin d'examiner les moyens de renforcer la compréhension, chez les jeunes, des principes démocratiques, notamment de l'État de droit.

S'appuyant sur une nouvelle étude de Discover sur l'éducation des jeunes à l'État de droit, des intervenants du Canada, du Royaume-Uni, du Danemark et des États-Unis ont partagé les conclusions tirées d'initiatives pédagogiques existantes et examiné les meilleures pratiques afin d'éclairer l'élaboration de programmes canadiens sur l'État de droit et des questions connexes.

Un point central est ressorti tout au long du sommet : **les jeunes sont désireux d'en savoir plus sur la justice et l'État de droit, ce qui permet d'envisager le développement d'expériences pédagogiques mieux adaptées, interactives et pertinentes.**

Pour en savoir plus sur ce sommet et obtenir un exemplaire du rapport, [abonnez-vous à notre infolettre](#).

Pour en savoir plus sur l'État de droit au Canada et la campagne « À nous de le protéger », visitez le site www.ourstoprotect.ca

Contact média

media@ourstoprotect.ca

À propos de « À nous de le protéger »

La campagne « À nous de le protéger » a été lancée par une coalition pancanadienne d'ordres professionnels du droit. En tant qu'organismes chargés de réglementer la profession d'avocat et de protéger l'intérêt public, ils ont la responsabilité particulière de défendre les principes qui régissent notre démocratie.

La campagne « À nous de le protéger » vise à sensibiliser la population aux enjeux actuels et à montrer ce que chacun peut faire pour préserver la vigueur de la démocratie canadienne.